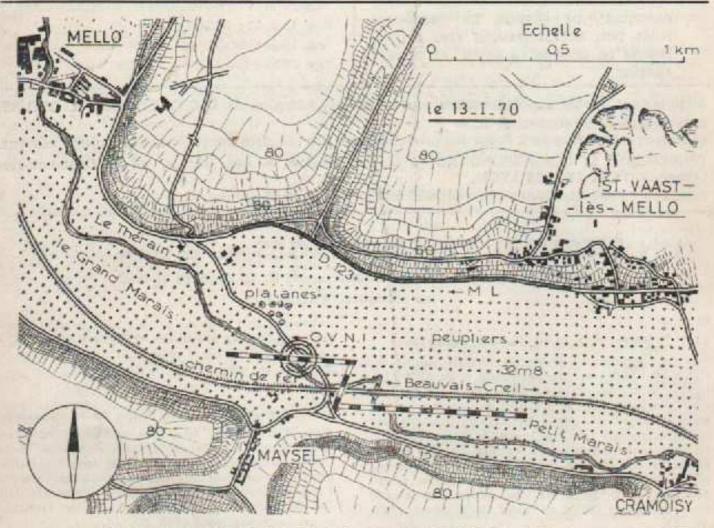
LUMIÈRES DANS LA NUIT

MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES
CONTACT LECTEURS



IL TREMBLAIT TANT QUE SES OS LUI EN FAISAIENT MAL (pages 6 et 7)

EN PREMIÈRE PARUTION MONDIALE :

UN SIÈCLE D'ATTERRISSAGES

COURS DE PHOTOGRAPHIE

OBSERVATIONS ET ENQUÊTES

à St-Waast, La Souterraine, Montpellier, Cannes, en Turquie, etc.

LA TRIBUNE DES JEUNES

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

A notre grand regret des dizaines d'observations, toutes aussi intéressantes que celles de ce numéro n'ont pu trouver place. Veuillez nous excuser.

Aidez-nous à faire des abonnés pour augmenter le volume de nos informations.

> TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLES (MEME PARTIELLE), DE DESSINS, DE PHOTOGRA-PHIES, DOIT NECESSAIREMENT ETRE ACCOM-PAGNEE DU NOM DE LA REVUE, ET DE SON ADRESSE.

SOMMAIRE

Page 2 à 5 : UN SIECLE D'ATTERRISSAGES.

Page 6 à 7 : SAINT-WAAST-lès-MELLO.

Page 7 à 8 : LA SOUTERRAINE

Page 8 à 9 : LA TRIBUNE DES JEUNES.

Page 9 à 10 : MONTPELLIER-LOUDEAC

Page 10 à 11 : CANNES-LA BOCCA.

Page 11 à 12 : PHOTOGRAPHIE ASTRONOMIQUE.

Page 12 & 13 : BESANÇON.

Page 13-14: INDOCHINE - DIVERS.

Page 15-16: GAILLAC - TURQUIE.

Abonnement annuel supplémentaire concernant les numéros de M.O.C. CONTACT LECTEURS, ordinaire 10 F, de soutien 12 F.

Etranger : majoration de 2 F. sur les prix ci-dessus par mandats internationaux ou autres moyens. VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE à M. R. VEILLITH, « Les Pins », 43-Le Chambon-sur-Lignon. - C.C.P. 27-24-26 LYON.

Pour les autres conditions, voir LUMIERES DANS LA NUIT normal.

UN SIECLE D'ATTERRISSAGES (suite de L.D.L.N. Avril 1970)

Catalogue général d'observations de M. O. C. de 1868 à 1968 par Jacques VALLEE

484) 13 Mars 1959 14:10, Purnong (Australie):

Près de Claypans, à 150 km au nord-est d'Adelaïde, MM. Carl Towill, receveur des Postes et Percy Briggs, facteur, virent un objet en forme de dôme décoller d'un champ à 400 m d'eux Il ressemblait à une énorme et brillante tente de cirque, pointillée de lumières, passant continuellement du rouge au bleu. lis l'ont observé pendant 10 minutes. Ils s'en approchèrent à une distance de 200 m, le virent s'élever, planer et démarrer vers le sud à une vîtesse extraordinaire. M. Briggs a été interrogé par des enquêteurs du champ de tir de fusées de Woomera (FSR 59, 5).

485) 31 Mars 1959 23:30, Port Elliot (Australie):

M. Barry Neale rentrait en voiture à Goolwa lorsqu'il vit à terre un objet brillant, rouge-orangé, avec une rangée de hublots. Il éclairait les arbres, mesurait environ 5 mètres. M. Neale s'approcha à moins de 300 m de cet objet, et contourna l'emplacement boisé à temps pour le voir décoller. Aucune radioactivité n'a été constatée à cet endroit (FSR 59, 5).

486) 15 Avril 1959, soirée, Svendborg (Danemark) :

Entre Svendborg et Nyborg, Ove Christensen qui rentrait chez lui à bicyclette, après son travail, fut arrêté sur la route par un objet en forme de disque, tournoyant tout près du sol. Au bout de cinq minutes, l'engin se mit à le suivre, voiant à 6 m au-dessus de lui pendant 5 km, L'objet était lumineux, et semblait fait de verre (FSR 59, 3).

487) 29 Avril 1959 22:30, Grassy Plains (Canada): Alex Gillis et Jerry Monkman ont vu un objet an forme d'œuf, au milieu de la route, au sommet d'une colline. Il avait environ 5 m de long, la partie supérieure émettant une lumière brillante. L'engin s'éloigna silencieusement. Craignant d'être ridiculisés, les témoins ne rendirent compte de l'incident gu'un mois plus tard (FSR 59, 6).

488) 20 Mai 1959 17:30, Tres Lomas (Argentine): Deux chasseurs ont vu un objet en forme de disque, posé à terre à 150 m d'eux. Il ressemblait à une embarcation d'aluminium d'environ 2,50 m de haut, avec un dôme au-dessus. L'herbe était aplatie (Challenge 53).

489) 21 Juin 1959 20:00, The Willows (Afrique du Sud):

Une femme a observé un objet en forme de soucoupe survolant la terre de 5 m environ. Il baignait dans une lueur orange, semblable à celle d'un feu mourant. Il s'envola horizontalement et fut perdu de vue derrière une collina (FSR 59, 6).

490) 26 Juin 1959 18:45, Boianai (Nouvelle-Gui-

De nombreux témoins, parmi eux le Père W.B. Gill, chef d'une mission locale, ont vu un objet orange qui flottait dans l'air. Quatre personnages étaient visibles sur son « pont » et il émettait un rayon de lumière bleue vers le haut. L'objet ne descendit pas jusqu'à ras de terre, mais sa position au-dessus de l'océan était à peu près au niveau des personnes qui l'observaient du haut d'une colline (P 123; Anatomy 145; FSR 60, 3 et FSR 60, 6).

O I 491) 13 Juillet 1959 05:30, Blenheim (Nouvelle-Zélande):

Mme Moreland a vu un objet en forme de disqua, alors qu'elle trayait ses vaches. Son diamètre était d'environ 10 m. Il avait deux intenses lumières vertes et deux rangées de « tuyères » tout autour de son rebord qui émettalent des flammes oranges. Sur le dessus, à l'intérieur d'un dôme de verre, se tenaient deux hommes, vétus de tenues ressemblent à de l'aluminium. L'engin n'atterrit pas, mais s'éloigna à une grande vitesse, dans un bruit très aigu. Sensation de chaleur (P 124, Challenge 24; FSR 59, 6).

492) 14 Juillet 1959, île du Prince de Galles (Australie) :

Des chasseurs ont témoigné avoir observé l'atterrissage d'un objet rouge, sur l'île. D'autres chasseurs de crocodiles ont vu un objet similaire près de Karumba Lodge (P 123; FSR 62, 5).

0

493) 9 Août 1959 19:54, Sombrero (Terre de Feu) :

M. Uribe, ingénieur spécialiste du pétrole, et deux autres témoins durent s'arrêter, en panne de carburant; ils observèrent une lumière qui se balançait comme un pendule et s'approchait du sol. L'objet ressemblait à un grand œuf vertical, qui émettait un « mugissement » sourd. Au plus près, il était à 120 m. Hauteur approximative : 2 m, largeur : 1,50 m. Lorsque M. Uribe points son fusil sur l'objet, celui-ci disparut en quelques secondes (Lor. III, 14).

494) 12 Août 1959, Brion (Espagne):

Un fermier de 60 ans a vu un objet en forme d'œut descendre à grande vitesse et atterrir dans un pré, près d'une rivière, Puis II décolla à la verticale et s'envola vers Santiago. Il a laissé des traces. L'engin émettait un bruit de moteur, différent toutefois de celui d'un hélicoptère (Personnel).

495) 13 Août 1959 21:30, Freeport (Texas):

Un objet brillant, volant has, est passé au-dessus d'une voiture, dont le moteur a calé. Il s'est posé dans une région boisée. Six témoins en deux groupes

LES ABONNEMENTS A « CONTACT LEC-TEURS » DEBUTENT AU NUMERO 1 DE LA SERIE EN COURS

séparés l'on observé et la police fut alertée. Le sous-bois très dense a intardit tout examen de l'endroit (APRO Sept. 59).

496) 25 Août 1959 11:00, Werdehl-Eveking (Allemagne) :

Près de Hagen, Lutz Holtmann se dirigea vers un objet brillant dans un bois et s'évanouit quand il en fut proche. Quand il reprit conscience, il le vit s'éloigner silencieusement à la verticale. Il était rond et avait un train d'atterrissage à trois pieds et une double rangée d'ouvertures éclairées. Son diamètre était d'environ 30 m (Nachrichten Oct 59).

497) 7 Septembre 1959 02:30, Wallingford (Kentucky):

Un objet en forme de disque a été observé au niveau du sol par un facteur, M. Walter Ogten, 64 ans. L'engin étalt grisâtre avec une lueur bleutée et se trouvait à une distance de 600 m. Il partit soudain avec le bruit d'une explosion étouffée, laissant un cercle brûlé au sol, de 3,5 m de diamètre. Une enquête fut effectuée par le FBI et par deux hommes de la base aérienne de Wright-Paterson (FS Feb. 60, 16).

498) 2 Octobre 1959, date approximative, Glenora (Canada):

Mile G. Wilson, 14 ans, se promenait à cheval lorsqu'elle vit un objet lumineux plonger dans sa direction. Elle s'enfuit chez elle, affolée. Son père sortit at vit l'objet, qu'il décrivit comme étant de couleur prange, émettant un son « douloureux » (P 125; FSR 60, 1).

499) 25 Octobre 1959, Fort William (Canada):

Sur la grand-route Trans-Canada, à l'ouest de cette ville, quatre chasseurs (Douglas Robinson, Ray Disquiseppe, Victor Arnone et John Defilippo, de Port-Arthur) ont vu un objet ovale et lumineux, suivre leur voiture, environ 13 m au-dessus d'eux. L'objet tournait rapidement sur lui-même, s'arrêtait quand ils s'arrêtaient, était de couleur blanche et resta aver eux pendant près de 50 km (FSR 60, 1).

.

500) 22 Décembre 1959 23:50, Oakdale (Californie) :

M. Kenneth Lindsley et plusieurs autres témoins virent un objet orange, brillant, au niveau du sol. Il avait la forme d'un bol, aussi large que la route, et on pouvait voir des ombres qui semblaient se déplacer (FSR 60, 3).

.

501) Printemps 1960, la nuit, Syracuse (New-York):

Un ingénieur électronicien qui était à la pêche de nuit entendit un sifflement aigu, et vit un objet rond, avec une lumière tournante sur le haut, atterrir sur le rivage. Le son s'arrête graduellement et une ouverture devint visible d'où deux nains, à la tête anormalement grosse, sortirent avec un tuyau et pompèrent l'eau de la rivière. Plus tard, ils parurent jouer comme des enfants, Leurs corps étincelaient de lumières aux couleurs changeantes (Binder).

.

502) 5 Avril 1960, Beira (Mozambique):

Un disque orange a atterri avec un sifflement, puis explosa tandis que quatre personnages de petite tallle couraient dans les taillis (FSR 60, 5; P 126).

.

503) 18 Ayril 1960 21:00, Lacamp (Louisiane):

M. Arnold a vu un objet rond, d'un rouge flamboyant, arrivant à grande vitesse du sud. Il toucha le soi 300 m plus loin avec une bruyante explosion entendue par de nombreuses personnes. Il rebondit dans la direction de l'est pendant environ 300 m, puis décolle de nouveau, tourna vers l'ouest et disparut. Le soi était brûlé en neuf endroits et on retrouve une substance ressemblant à de la peinture métallique (Science et Mechanics, Déc. 66).

.

504) 4 Mai 1960 09:15, Sarasota (Floride):

Un objet jaune, elliptique, avec quatre ouvertures ressemblant à des fenètres, également distantes les unes des autres, fut observé au niveau du sol par un architecte (NICAP, May 60).

.

505) 14 Mai 1960 04:00, Paracuru (Brésil) :

Raimondo dos Santos a vu deux engins atterrir sur une colline près d'une ferme appelée Capin Acu. Il alla près d'eux et vit plusieurs petits êtres, au teint pâle, faisant des gestes amicaux. Il s'enfuit. Les créatures portaient des uniformes bleus et des casques blancs. La veille, à 19 h, plus de 100 témoins avaient observé un engin circulaire de 20 m da diamètre, gris foncé, avec une puissante lumière, qui manœuvrait et planait (Humanoïds 37; LDLN 58, FSR 61, 3).

1

506) 19 Mai 1960, soirée, Syracuse (Italia):

M. Salvatore Clanci, joaillier, et sa femme, roulaient en voiture près de cette ville sicillenne, quand une créature de 1 m de haut apparut dans la lumière des phares. Il portait un survêtement brillant et un casque de plongée, et avait deux courtes alles. Mme Cianci souffrit de choc nerveux à la suite de l'incident (FSR 64, 4).

0

507) 25 Mai 1960, Chinthurst Hill (Grande-Bretagne):

Mme Vera Bowden, 35 ans, vit un objet gris, elliptique, planant à basse altitude au-dessus du lac de Broadwater, pendant 18 minutes. Puis il partit an direction de l'ouest (FSR 60, 5).

.

508) Août 1960 09:20, Hambourg (Allemagne):

Mme K. St. Bereits était dans son jardin quand elle vit un objet descendant à grande vitesse. En arrivant so niveau du sol, il vint dans sa direction, apparaissant comme un disque se tenant sur sa tranche, de 7 m de diamètre, avec un halo pulsant de couleur jaune. Trois rayons lumineux venaient d'une ouverture centrale. Une sorte de brume et de « traînée de gaz » fut aussi décrite (Nachrichten Jan. 61; FSR 61, 4).

-

509) 23 Septembre 1960 21:35, Labrador :

Un navire canadien rapporte qu'un objet cylindrique avec des hublots éclairés descendit, heurta l'océan et coula au 'arge de la côte nord du Labrador (Atic, cas inédit).

1

510) Octobre 1960, Yariguarenda Jungle (Argentine):

Nouvelles apparitions d'un monstrueux e cyclope » (P 129).

0

511) 11 Novembre 1960, la nuit, Warminster (Grande-Bretagne):

Quatre témoins, parmi lesquels trois militaires, ont vu un objet qui semblait sur le point d'atterrir, puis repartit vers le nord, laissant une traînée d'étincelles et les aveuglant (P 130; FSR 61, 1).

.

512) 13 Novembre 1960 02:45, La Londe (France):

M. Rémi Carbonnier, 48 ans, fut réveille par une lumière verte illuminant sa chambre. Il alla à la fenêtre et vit un objet rond, brillant, de 6 m de diamètre, reposant sur trois pieds, sur une voie de chemin de fer, 300 m plus loin. Il émettait des lueurs oranges. Un dôme sur le sommet de l'objet commença à tourner, les pieds disparurent et l'objet s'éleva verticalement au-dessus des arbres, sans bruit. Moins de 20 secondes plus tard, il avait franchi la colline et avait disparu au sud-ouest. Le lendamain, le témoin se rendit sur place et ne trouva aucune trace, mais son chien refusa d'avancer et partit en courant (P 131, FSR 61, 2; LDLN 57).

.

513) 9 Décembre 1960 20:30, Carignan (France):

Un chien aboya après un objet brillant stationnant dans un parc. Trois témoins l'observèrent d'endroits séparés. Il apparut comme un engin ovale et lumineux de 4 m de diamètre, et l'on pouvait voir à l'intérieur de vagues ombres, il s'en alia en direction du nord. On retrouva sur place un cercle d'herbe jaunie (Ouranos 27).

0

514) 1" Janvier 1961, La Victoria (Vénézuéla):

Un topographe du gouvernement, M. Adolfo P. Pisani, fut dépassé par un camion alors qu'il roulait sur l'autoroute des Andes. Un disque brillant ayant l'aspect bleuté de l'acier, pique brusquement très près de la cabine du camion, puis s'envola. Le camion fut soulevé de près d'un mètre au-dessus de la route et se retourne sur un banc de sable. Le chauffeur s'en tira avec des blessures légères (Lor. 1, 250; Lor. IV, 228, avec désaccord de date).

0

515) 22 Janvier 1961 18:30, Cestas-Gazinet (Fran-

ce);

Un professeur d'électronique de l'Université de Bordeaux et trois instituteurs observèrent un objet allongé, brillant, orange. On note une influence sur l'allomage de la voiture. Un témoin aurait ressenti une légère indisposition et aurait entendu (ou perçu d'autre manière) la mot « Zamu » répété deux fois (Ouranos 26).

.

516) 10 Mars 1961 20:45, Bowna (Australie) :

M. F. Reynolds et son fils campalent près de l'eau. Ils observèrent un objet au sol, avec quatre fenêtres. Il y avait un feu auprès et on voyait quatre silhouettes entre le feu et l'objet. A 21:30 l'objet disparut. Des témoins de Wodonga, West Albury, Wangaratta et Fallangatta observèrent indépendamment un objet inconnu en vol (Austr. FSR, 5, Lor. IV, 229 avac quelques variations).

.

517) 18 Avril 1961 11:00, Eagle River (Wisconsin):

M. J. Simonton entendit un son plaintif et vit un
objet de 10 m de diamètre, 4 m de haut, avec des
sortes de tuyères à la périphérie, atterrir près de aa
maison. Une porte s'ouvrit et un homme apparut. Il
avait environ 1,50 m de haut, portait un pull-over
noir à col roulé avec une bande blanche à la ceinture, et un pantelon noir à bande verticale blanche
sur le côté. On pouvait voir deux personnages à l'intérieur de l'objet. Simonton remplit un broc d'eau, le
donna à l'Inconnu qui lui offrit en retour quatre galettes ordinaires et le vaisseau décolla (Atic, Magonia).

518) 3 Mai 1961 22:00, Union Mills (Indiana), date approximative :

Un vaisseau hémisphérique avec des hublots, posé sur la route, s'envola à l'approche d'une voiture. Son diamètre fut estimé à 4 m, sa hauteur à 2,50 m; il portait des « lumières fluorescentes » (Evidence 139, 147).

•

519) 3 Juin 1961 06:35, Savona (Italie):

Hors de la ville, quatre personnes dans un bateau (MM. Barra, Portoi, Maoin et Guardinfanta) furent soudain sacouées par des vagues croissantes et virent la mer se gonfler en une bulle énorme à 1 km d'elles. Un objet émergea, se souleva un bref instant à 10 m de hautaur; le dessous était brillant; puis il partit en oblique à grande vitesse vers le nord-est. Sa forme était celle d'un cône posé sur un disque (Settimana Incom. Jan. 6, 63, FSR 63, 4).

520) 3 Juillet 1961 00:15, Ryde, ile de Wight (Grande-Bretagne):

Un objet ressemblant à un hovercraft, avec quatre fenêtres où brillait une lumière orange, plana à environ 20 m au-dessus des arbres. Il partit soudain à grande vitesse (FSR 61, 6).

O
521) 17 Juillet 1961 02:00, Las Vegas (Nevada):
Moins de 2 km au nord de Bonny Spring Ranch sur
l'autoroute US 91, deux civils en voiture observèrent
dans leur rétroviseur un objet volant à basse altitude qui rattrapa leur voiture, suivi d'un courant
d'air froid, il stoppa, fit le tour de la voiture, puis
s'envola et on le perdit de vue derrière les montagnes où il est possible qu'il se soit posé. Une inves-

tigation exceptionnellement complète faite par les autorités militaires n'e pas permis la découverte d'une preuve d'atterrissage (Atic, cas inédit).

Deux étudiants de Drake University ont vu un grand objet ovale avec des rebords, portant des séries de lumières. Il plana environ 4 minutes à hauteur d'arbre, s'éleva brusquement à la verticale, grimpa vers l'est, puis disparut à la vue en approximativement 5 secondes (Atic, cas inédit).

0

523) 25 Août 1961, Toulouse (France), date approximative:

Cinq personnes observèrent une sphère lumineuse jaune, de 8 m de diamètre, volant à environ 10 m au-dessus de le route. Des bandes horizontales et verticales plus sombres donnaient une impression de « fenêtres ». L'objet s'éleva rapidement lorsque la voiture atteignit la ville (L.D.L.N.).

.

524) 19 Septembre 1961 22:00, Indian Head (New Hampshire):

Lorsqu'ils s'arrêtèrent pour charcher la provenance d'une lumière suivant leur voiture, M. et Mme Hill virent un objet lenticulaire portant deux rangées de hublots et une demi-douzaine de silhouettes sombres travaillant à l'intérieur près de panneaux de contrôle. Ils furent effrayés et démarrèrent. Des sons puissants, aigus, envohirent la voiture et ils ressentirent une sensation de picotement avant de perdra connaissance. Lorsqu'ils revinrent à eux, ils roulaient près d'Ashland. Une série de cauchemars et un traitement médical par hypnose révélèrent les détails de l'enlèvement par les occupants de l'engin pendant la période de leur amnésie. M. Barney Hill mourut le 25 février 1969, âgé de 46 ans, à l'hôpital de Portsmouth, d'une hémorragie cérébraie (Fuller, Magonia)

0

525) 30 Septembre 1961 22:00, La Porte (Indiana) : 4 8 km au sud de La Porte, le jeune Dennis Bealor, 16 ans, vit une grosse sphère de lumière orange s'élever devant lui au-dessus de la route. Il fut si effrayé qu'il perdit le contrôle de sa bicyclette et quitta la route (Hartle 158).

O
526) 21 Décembre 1961 21:45, Lafayette (Indiana):
M. Jerry Hislope, 20 ans, roulait vers Kentland lorsqu'il vit un objet blanc lumineux de 3 m de diamètre et 1 m d'épaisseur plonger sur lui en volant à 3 m au-dessus du sol. Il s'arrêta pour l'observer

mais l'objet s'envola (Apro Mer., 62).

N.D.L.R.: Tous nos vifs remerciements à ceux qui ont participé à cette traduction: MM. Blanc-Garin, Demay et Douard.

NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOUS-MEMES, AIDEZ-NOUS, AIDEZ-VOUS EN FAISANT DES ABONNES.

St-Vaast-lès-Mello (Oise)

X (13 Janvier 1970) Enquête de M. Lasbros

Les lieux :

L'observation s'est déroulée sur la D. 123, à la sortie de Saint-Vaast-lès-Mello à 6 km à l'ouest de Creil (Oise), à 33 km à l'est de Beauvais, dans la vallée du Thérain, petite rivière qui prend sa source à 22 km à l'ouest de Beauvais, à Belle-Fontains (puits de pétrole) près de Wambez où un atterrissage s déjà eu lieu le 11 octobre 1969, autre enquête de M. Lesbros (L.D.L.N. 103) (carte Michelin n° 56, pli 1 et n° 55, plis 9 et 10).

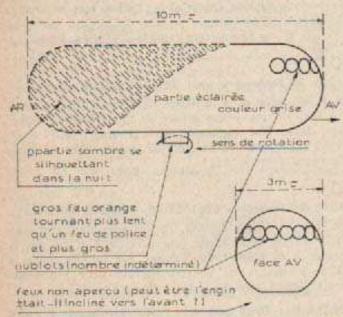
Les faits :

Vers 6 h 45 du matin, le 13-1-1970, M. L., jeune homme de 18 ens, se rend de Cramoisy à Batagnysur-Thérain, son lieu de travail. Il est employé de bureau dans une fabrique de papiers peints.

Il fait encore nuit, le solell ne se lêve qu'à 8 h 42 (heure légale), la lune ne se lève qu'à 11 h 26 et se couche à 0 h 55 (heure légale).

La visibilité est bonne, malgré une légère brume, le ciel était couvert la température relativement douce pour la saison. M. L. circule à vélomoteur sur la D. 123 qui suit la rive gauche de la vallée du Thérain. A la sortie de Saint-Vaast-lès-Mello (voir plan annexé), après les dernières maisons, il aperçoit sur sa gauche à 500 mètres environ de lui, et à une altitude de 20 à 30 m du sol, un appareil muni sur le dessous d'un feu tournant orange, qu'il croit être un hélicoptère de la gendarmerle. L'engin se déplace parallèlement à lui, à une vitesse sensiblement égale à la sienne : de l'ordre de 30 km à l'heure.

O.V.N.I à SAINT-VAAST-165-MELLO. 13.1.70



M. L. poursuit son chemin, un œll sur l'objet, l'autre sur la route. Malgré sa vigilance, il se fait rappeler à l'ordre per deux automobilistes. Tout an roulant, il réalise qu'il n'entend aucun bruit an provenance de l'engin et que calui-ci a plutôt la forme d'un sous-marin que d'un hélicoptère. Il commence à prendre peur (son oncle nous écrit qu'il tremblait tant que ses os lui en faisaient mal). Il voit distinctement le devant du fuseau mais ne peut voir l'arrière. Une rangée de hublots circulaires presque jointifs sont disposés à l'avant. Ces hublots s'éclairent périodiquement, en même temps que le feu situé sous l'appareil, comme si en tournant ce feu éclairait en même temps l'intérieur de la cabine.

L'engin est vu au-dessus des peupliers du marais, mais se détache sur la colline qui borde la vallée (celle-ci est plus haute que le marais de 50 mètres environ).

Un instant, il le voit non plus parallèle, mais perpendiculaire à la D. 123 (c'est à ce moment qu'il put le mieux l'observer, dit son oncle). Sa section est circulaire, il est garni de hublots circulaires presque jointifs. Mais il n'a pu voir le mouvement l'amenant dans cette position, ni observer celui qu'il le ramène quelques instants plus tard dans sa position primitive.

C'est à ce moment que notre témoin est partagé entre le désir d'en savoir davantage et celui de se sauver. C'est finalement ce qu'il fait, Il ne s'arrète pas, ne paut vérifier si l'apparail est totalement silencieux, et si le broit n'est pas couvert par celui de son vélomoteur, ou son audition gênée par son casque.

Auparavant (c'est son pnole qui nous l'écrit) l'engin s'immobilisa et éclaira les arbres au-dessous.

Notre témoin aborde les premières maisons de Cires-lès-Mello qui masquent définitivement sa vision. La durée totale de l'observation aura été de deux minutes et demie environ.

Pendant tout ce temps, le vélomoteur de M. L. a fonctionné normalement, de même que le moteur de la voiture qu'il a croisée et celui de celle qui l'a doublé.

Sur le moment il n'a pas été incommodé, mais il eut peur. Dans la journée il souffrit de maux de tête, et la nuit qui suivit il a été pris de coliques, de vo-missements, ainsi que de démangeaisons aux articulations. Le lendemain matin, il fut incapable de reprendre son travail.

Jusqu'alors (15-4-70) aucun autre témoin ne s'est manifesté. (Nous souhaitons vivement que si ces lignes tombent sous les yeux de quelque personne susceptible de pouvoir apporter un témoignage, qu'elle se fasse connaître, au siège de la revue, la discrétion est assurée.)

Plan :

La partie hachurée de la D. 123 indique le trajet pendant lequel M. L. a observé l'engin (D. 125 sur la carte au 1/20 000°).

Le gros tireté au sud, la trajectoire observée de l'objet. Le gros point, son immobilisation éclairant les arbres.

Croquis:

La partie ombrée n'a pu être définie exactement par l'observateur. La partie éclairée avait une teinte grise et les bords étaient très nets. La lumière diffusée par le feu tournant n'était pas éblouissante : comme la lumière d'une pile usée, dit M. L. Sur la vue de face l'engin est présenté avec un fond plat, mais le témoin ne peut plus l'affirmer, il est peut-être circulaire. Cet angin mesurerait 10 m de long anviron et peut-être 3 m de diamètre.

L'enquête :

Une route passe au pied de la colline de l'autre côté de la vallée, le D. 12, et on aurait pu supposer qu'un véhicule se déplaçant sur cette route, qui est malgre tout quelques metres au-dessus du niveau du mareis, puisse être confondu avec un appareil volant à besse altitude. Mais cette hypothèse est à rejeter pour deux raisons: La première parce que le feu tournent placé sous l'appareil ne peut pas être expliqué par un camion, un car ou une volture. Le deuxième perce que la route est bordée presque continuellement par un mur qui empêche de voir tout véhicule se déplaçant sur cette route depuis celle où circulait M. L.

Restait l'hélicoptère.

1") Base de Crail : aucun vol n'a eu lieu à cette date sur la base.

2°) Police de l'Air de Beauvais : les vols ne sont pas signalés à cet organisme, seuls les atterrissages l'intéresse.

3") Gendarmerie à Amiens : base d'hélicoptères pour le nord de la France : pendant tout le mois de janvier aucun voi de nuit n'a eu lieu.

4°) Groupement d'aviation légère de l'Armée de Terre et de l'Air à Lille : les règlements de l'O.A.C.I. Interdisent tout vol avant le lever du soleil.

(Nous pensons que M. Lesbros a fait le tour de la question, en nous adressant de plus la carte au 1/20 000°, qu'il a préalablement étudiée.) Géologie :

Quand on consulte la cartographia et le manuel de la géologie parisienne par R. Soyer et A. Cailleux

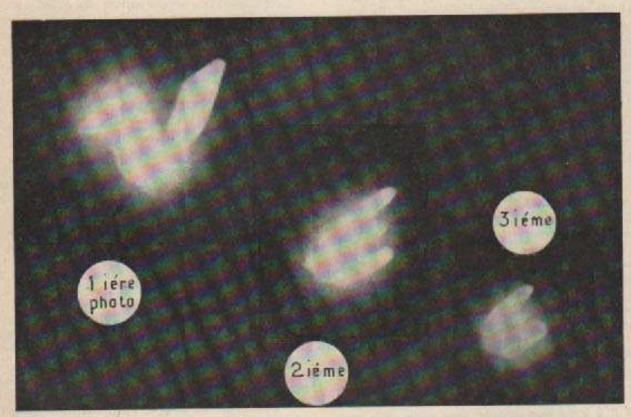
(Collection « Que sais-je ? », nº 854, que nous recommandons à tous ceux qui habitent, la région) on est frappé par plusieurs points.

Le faible altitude, 33 m environ, de la vallée du Thérain, encore loin de la mer ; la Seine est à 30 m à Andrésy au confluent de l'Oise.

Le région de l'observation est située dans la fosse de Crail, profonde, où le niveau de la craie tombe à - 50 à Cramoisy. Elle s'étend d'ouest en est entre Rochy-Condé (à 7 km à l'est de Beauvais) jusqu'à Villers-Cotterêts à l'est. Elle est située très proche de la faille du Bray qui passe à Boncourt près de Noailles, à Ully-Saint-Georges à 6 km sud-ouest de Mello, Blaincourt, etc... Son rejet est de 60 m à Abbecourt (sud-est de Beauvais), ce qui indique des mouvements importants. C'était à souligner de même que la présence de puits de pétrole à proximité de Wambez. Notons un tremblement de terre à Noailles en 1910 situé précisément à proximité immédiate de la faille du Bray Enfin II existe tout autour de Saint-Vaats-lès-Mello de nombreuses carrières du célèbre calcaire grossier qui a été la roche fondamentale des constructions, et dont la résistance à l'écrasement est une des plus forte dans les bancs de roche grise, de 180 à 350 kg au cm2.

Mais peut-être que le M.O.C. s'intéressait aussi au Thérain.

Curieux phénomène lumineux à la Souterraine (Creuse)



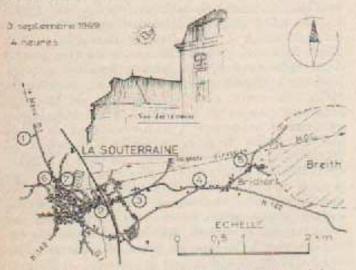
Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1969, à 4 la du matin, par un ciel clair dans lequel se profilaient quelques nuages çà et là, MM. Zamit, Laguide et ses parents, ont observé ce qu'il leur a paru être une boule d'une luminosité exceptionnelle et fatigent même la vue. M. Laguide ayant eu l'excellente idée de la photographier plusieurs fois, sa surprise fut de taille au développement, ainsi que nous le montre les photos reproduites à partir de la pellicule qu'il nous

a confié. Il faut dire que l'observation a duré près d'une heure, de 3 h 50 à 4 h 50 ou 4 h 55.

Cette boule lumineuse, qui leur a paru être de la grosseur d'un ballon de football au début de l'observation, a sensiblement diminué de grosseur au moment des photos, ressemblant à une balle de tennis, puis l'objet a disparu derrière des nuages, sans pouvoir être plus précis.

Tout a commencé ainsi :

Revenant d'une réunion par la route de Paris (Nº 1 du plan) M. Laguide raccompagnalt son ami chez lui (est de la Souterraine nº 5) dans sa voiture. Juste avant d'arriver au pont du chemin de fer (N° 2 du plan) leur attention fut attirée par une lueur, et s'est en poursuivant de quelques mêtres sur la N. 142 qu'ils ont vu qu'il s'agissait nettement d'un objet lumineux.



Continuant de rouler leur observation a été interrompue quelques secondes par des obstacles et a repris après la clinique (Nº 3 du plan). « On le voyait, bien en face de nous presque dans l'alignement de la route » dit M. Laguide. Ils ont continué de rouler, mais lantement, intrigués par cette étrange chose, puls se sont arrêtés (Point 4 du plan) après un lacet de route, pour mieux l'observer. Ils sont même descendus de volture pour se placer dans un fossé darrière des arbres, de l'autre côté de la route. Si l'objet leur avait donné l'impression de s'éloigner en prenant de l'altitude depuis le point 2 au point 4, il leur paraissait là immobile, sans pouvoir appréciar sa distance, et il ne paraissait pas éclairer les alentours immédiats.

Repartant, M. Laguide dépose son ami M. Zamit au point 5 du plan, et une dernière fois observent ensemble la « chose » qui paraît fixe et immobile. Sur le chemin du retour (au point ô du plan), M. Laguide pense à son appareil de photo. En arrivant il révaille ses parents qui se levent, va faire ses photos au point 7. Ses parents arrivent alors qu'il a fait le premier cliché et ils sont restés là un bon moment jusqu'à ce que l'objet disparaisse ainsi qu'il est dit.

L'essentiel de ce rapport nous a été fourni par M. Laguide lui-même ainsi que les photos et un plan des lieux, M. Robuchon a entrepris une enquête qui à précisé quelques détails du parcours et a cherché à préciser une direction en collaboration avec le témoin.

Il signale pour les amateurs que, dans la zone (ou en bordure) de laquelle évoluait le phénomène insolite, sont situées les ruines enfoules d'une cité romaine, celle de Breith. Un permis de fouille a été demandé il y a quelques années, sans suite, et le responsable archéologue s'est retiré. (Peut-être ce * tuyau * intéressera un chercheur.)

Commentaires:

l'ai pu avoir votre adresse par M. A. Michal (écrit M. Laguide) à qui j'avais écrit il y a quelques jours pour lui soumettre les faits d'un événement dont j'avais été le témpin... c'est ainsi que cette affaire s'amorça.

La vue de ces photos produit un choc. Cela ne ressemble à rien de connu, la surprise est totale. La notoriété de M. Laguide dans de nombreuses activités sociales de sa ville, la présence de nombreux témoins, le film, (Il est correspondant du journal « Centre Presse »), sont autent de garanties d'authenticité. Les photos ont été réalisées sur un Kodak Retinette A.1 et le film utilisé, exploité par nous, est de la marque Ilford F.P.4 (125 ASA).

Il a été très difficile de séparer l'auréole de lumière presque aussi vive que la luminosité de l'objet. Observé sous tous les agrandissements négatifs et positifs, de diverses manières, il semble que l'on soit en présence d'un objet composite, d'un assemblage de bâtonnets plus ou moins rayonnants, tous lumineux, où quatre d'entre eux sembleraient se détachar dans la masse de lumière. L'objet paraît avoir un certain volume en profondeur.

Nous avions soumis le dossier à nos consaillers scientifiques, et un expert en photos scientifiques sur le plan mondial nous a réclamé la pellicule pour examen. Nous l'avions retourné à M. Laguide et ce dernier n'a pas répondu à nos lettres. C'est dommage que cette occasion soit manquée.

Merci à notre dévoué collaborateur, M. M. pour le travail difficile qu'il a accompil pour cette palliquie.

TRIBUNE DES JEUNES OVNI ET MOUVEMENT DIURNE

Un type de comportement de M.O.C. me paraît digne d'attention : le veux parler de ces engins qui, la nuit, suivent le mouvement apparent des étoiles. Je ne

connais que trois observations de ce genre ;

Celle relatée par A Michel dans « Lueurs sur les Sourcoupes Volantes » : une sourcoupe évolue un cerrain temps devant deux témpins munis d'un théodolite, puis s'élaigna jusqu'à n'apparaître que sous la forme d'un point brillant immobile par rapport aux étalles ; je ne peux donner la référence exacte, n'ayant plus ce livre à disposition (1).

Celle de MM. L. Jeanne et Y. Barbier au Nord-Soudan (Mali actuel): L.D.L.N. 93 bis - 94 bis, p. 31

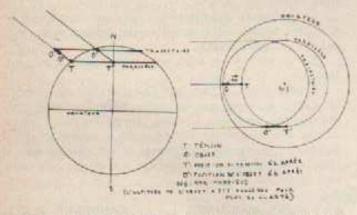
at 32.

Celle de M. Monnerie (L.D.L.N. 100, p. 19). Trois observations seulement, mais excellentes et de longue durée, Il faut remarquer toutefois que l'objet photographié par M. Monnerie n'a pas forcement suivi le mouvement diurne pendant toute le durée de la pose (1 h 20): on sait en effet que les M.O.C. peuvent s'allumer » et « s'étaindre » à volonté (cf. notamment « Du nouveau sur les Soucoupes Volantes » de F. Edwards, p. 214). L'objet en question a donc pu entrer étaint dans le champ de l'appareil pandant le pose, se fixer sur la voûte céleste, devenir lumineux, puis s'éteindre et repartir discretement, cela en cinq minutes par exemple.

Comment ces engins s'y prennent-ils pour singer les étoiles fixes ? A première vue, on pourrait penser qu'ils restent tout simplement immobiles, très lain, dans l'espace, et laissent la terre tourner sous eux, en se contentant de l'accompagner dans sa course autour du soleil. Ils devraient alors se placer à des centaines de milliers de kilomètres de la terre ; car s'ils se plaçaient trop très tout en restant immobiles, ils sembleraient tourner d'est en ouest plus vite que les

étoiles, par affet de parallaxe.

Donc, soit ils restent immobiles très loin dans l'espace, soit ils sont proches et se déplacent. La première possibilité est exclue : même si un objet se trouvait aussi loin que la lune (soit à environ 400 000 km), le petit déplacement angulaire (et apparent) d'est en ouest par rapport à l'arrière-fond stellaire attaindrait plusieurs minutes de degré par heure : il serait décelable avec un bon théodolite et surtout sur une photo comme celle prise per M. Monnerie. Et si l'objet du Nord-Soudan s'était trouvé aussi loin, la grosse sphère centrale aurait dû avoir un clametre de plus de 1 000 km l Un objet aussi lointain devrait en outre briller extrémement fort pour être visible. Ces M.O.C. doivent donc être beaucoup plus proches, très probablement dans l'atmosphère, à quelques dizaines de kilomètres tout au plus. Et ils doivent se déplacer sur une trajectoire et à une vitesse bien déterminées, pour paraître tourner avec les étoiles. Dès lors, on voit que cette illusion n'a lieu que pour un seul point géographique : de partout ailleurs, l'objet semble se déplacer plus ou moins rapidement par rapport aux étoiles. Autrement dit, pour que l'illusion ait lieu en un point ou l'autre du globe, la trajectoire et la vitesse du M.O.C., join d'être aléatoires, doivent être soigneusement calculées et maintenues. Et comme les coordonnées du point géographique privilégié dépendent de la trajectoire et de la vitesse de l'objet, c'est évidemment le M.O.C. qui choisit ce point. Par la même occasion, il choisit également, dans une certaine mesure au moins, les témoins de son comportement bizarre (le fait de tourner avec les étoiles). Or les auteurs des trois observations sus-mentionnées étaient tous bien équipés pour l'observation du ciel : cela pourrait indiquer que ce choix ne se fait pas au hasard; mais il faut, pour le moment, se garder de conclure, étant donné le petit nombre d'observations de ce genre,



On peut se demander quel est le but de cette conduite. Et c'est peutjâtre là une des questions les plus passionnantes du problème M.O.C. Car il semble bien que les O.V.N.I. ne font pas que nous observer, mals se font aussi volontairement observer par nous.

Examinons à présent la trajectoire suivie. Nous supposerons, pour simplifier, que la distance objettémoin est constante, ce qui est probablement très proche de la vérité. Pour que l'illusion ait lieu, la direction objet-témoin doit être conservée tout au long de l'observation, comme c'est le cas pour les étoiles fixes. Il n'y a qu'une seule trajectoire satisfaisant cette exigence : comme la terre tourne sur elle-même, le témoin décrit un cercle qui n'est autre que le parallèle géographique passant par le lieu où se trouve le témoin. Par conséquent, la trajectoire du M.O.C. doit être un cercle de même diamètre, situé dans un plan parallèle au plan de l'équateur.

Autrement dit, pour obtenir la trajectoire, il faut faire effectuer au parallèle une translation de vecteur TO +, (voir dessins), ce vecteur traduisant la différence des positions respectives du témoin et de

l'objet.

Pierre NORTH (17 ans)

 N.D.L.R. — Il s'agit de l'observation de la station météorologique de Villacoublay (Lueurs sur les Soucoupes Volantes, pp. 199...).

Remercions en outre M. Monnerie des remarques ciont II a voulu nous faire part à la lecture de ce texte. Merci également à son auteur l

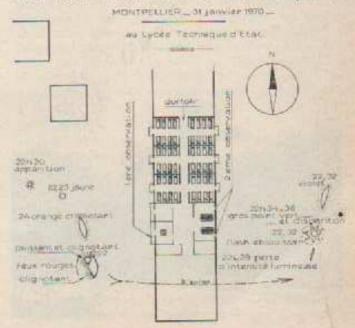
34 - HERAULT

MONTPELLIER

F - oul

N 31 Janvier 1970, de 22 h 20 à 22 h 36. Dortoir du lycée technique d'Étet, avenue Jean-Mermox.

A 22 h 20, un camarade, Vigne Patrice, distingue un point luminaux très blanc qu'il qualifie d'étolle. Mais ce point se déplaçant II s'inquiète et alarte Hamy Claude qui vient me chercher. Lorsque j'arrivais le point devient de plus en plus gros, et passe progressivement au jaune. Il s'approche et vire à l'orange en commençant à clignoter. Il paraissait en rotation ce qui semblerait indiquer la présence sur l'objet d'une source localisée de lumière, peut-être d'une face entière. Il passe ensuite au rouge vif. A ce moment son mouvement linéaire et sa rotation paraissent s'accélérer. Il disparaît environ 10 secondes. A sa réapparition le mouvement de rotation paraît accéléré et l'on distingue deux sources de lumière nettement différenciées. L'une était plus in-



tense que l'autre. Il disparaît à notre vue et nous avons tout juste le temps de traverser le dortoir d'ouest en est pour le voir réapparaître de l'autre côté toujours rouge vif. A ce moment il s'incline et l'on distingue bien sa forme ellipsoidale. Il paraît descendre, il s'arrête brusquement et on le perd de vue un Instant. Quand Il réapparaît il est très bas et reste rouge 30 secondes, puis perd progressivement sa luminosité pour devenir invisible. Tout a coup jaillit un flash éblouissant couleur crème terne. Le flash se prolonge quelques instants puis disparait. L'objet passe alors au violet puis au vert. Il monte rapidement et disparaît à 22 h 36. Aucun bruit n'a été perçu.

9 témoins sont cités dont le maître d'internat, Observation de M. Brunet Serge.

Excellente observation, claire, nette, sans phraséologie, toutes les phrases comptent. Félicitations à notre jeune enquêteur et témoin de 16 ans. Les jeux de lumière restent toujours une énigme. Ils paraissent ici très complets : est-ce un code ?

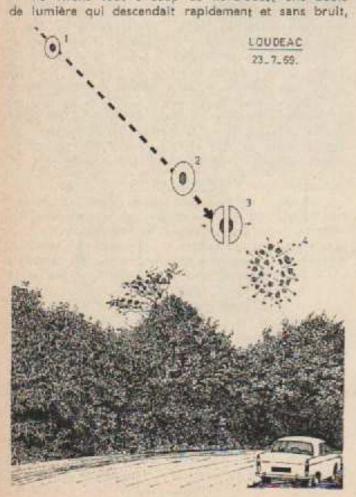
UNE OBSERVATION PEU COMMUNE

Enquête de M. Guillo

Elle a eu lieu dans les Côtes-du-Nord, le 23 juillet 1969, sur le route N.778, à 2 km au sud-est de Loudéac.

Mme Allot, commerçante, et son fils Michel, 17 ans (étudiant), revenaient de Saint-Barnadé en voiture, Mme Allot conduisait et II était 22 h 30. II faisait un beau temps d'été, doux et sans vent, la ciel était étoilé, la lune était présente sur leur gauche au sud-ouest

Ils virent tout à coup au nord-ouest une boule de lumière qui descendait rapidement et sans bruit,



dans une trajectoire rectiligne d'un peu plus de 45 degres.

« Comme un œuf de Pâques » a dit Mme Allot, Plus grand apparemment qu'une assiette à dessert, a-t-elle ajouté, on aurait dit deux assiettes rondes accolées ».

« On aurait dit deux assiettes superposées accoées » dit Michel Interrogé séparément et sur magnetophone.

Le grand axe était vertical, au centre un noyau brillant jaune d'or, autour une partie plus claire fluorescente.

Interdits ils s'arrêtent de bavarder pour observer pendant que la voiture roule, ils s'arrêteront 50 m plus loin.

Au cours de sa descente, de sa chute plus précisément, voici que les « deux assiettes » se séparent, l'objet s'ouvre en deux verticalement, et aussitôt après ces deux morceaux éclatent « comme un paquet de feux d'artifice brillant et jaune » dit Mme Allot. Michel voulait aller voir, sa mère pensait que l'objet était loin, au-dessus du cimetière de Loudéac, pense-*-elle, tout au moins dans cette direction qui, là où ils se situaient, passait par Saint-Laradec.

L'observation a été très courte, 4 secondes environ d'après les deux témoins. (Dommage que des recherches n'aient pas été entreprises pour retrouver quelques morceaux.)

Commentaire:

Il y a des remarques intéressantes à faire sur cette observation. L'absence de bruit : si celui-ci était faible il aurait pu être couvert par le bruit de la voiture, mals il n'y avait pas de trainée de fumée ou autre, l'objet ne paraissait en ignition et nettement visible, on voyait son noyau.

Le plus surprenant était son aspect de deux assiettes accolées, leur séparation et l'éclatement des deux morceaux séparés.

Ce serait la première fois à notre connaissance que l'on aurait vu une météorite éclater avec tous ces détails surprenants.

Et si cela n'en était pas une... alors on peut réver

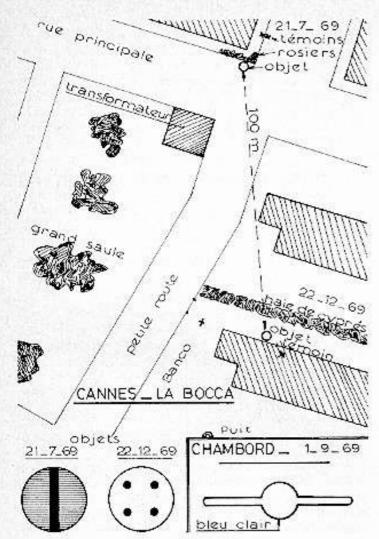
L'information a paru sur Quest-France du 26-7-69. M. Guillo est allé sur les lieux faire l'enquête, pris des photos, revu les témoins, enregistré leurs dépositions sur magnétophone (que nous avons ainsi pu écouter). Le croquis des phases a été dessiné par le témoin Michel Allot. Le montage réalisé par nos soins sur photo de M. Guillo.

06 - ALPES MARITIMES CANNES-LA BOCCA Dans l'agglomération : La Joie de Vivre.

Premier cas. - Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1969, Joëlle Murat lisait dans son lif, ne parvenant pas à s'endormir, très enrhumée. Sa chambre, au rez-de-chaussée, avait une fenêtre aux volets clos, côté jardin, en façade.

Il était environ une heure du matin lorsqu'elle entendit un bruit curieux régulier : trait - deux points, comme si quelqu'un frappait contre le volet Sa chienne (berger allemand) se mit à aboyer et, très agitée, ne paraissait pas dans son état normal. La petite Joëlle appela son frère de 18 ans et ils sortirent dehors accompagnés de la chienne.

Ils constatèrent la présence d'un objet flottant audessus d'un massif de rosiers, situé à 5 mètres de la porte et d'eux-mêmes. Il s'agissait d'une boule de diamètre apparent de celui d'une assiette.



Elle était très lumineuse sans pour cela éblouir, d'un éclat vif et blanc. Elle était striée horizontalement de fines rainures noires et parallèles, très nettes, et barrée verticalement au milieu d'une large bande noire.

Les deux jeunes gens ont eu très peur et sont rentrés précipitamment. Le bruit ne se renouvela pas et la chienne se calma peu à peu.

Les phares d'automobiles, venant de la rue, ne peuvent être mis en cause. Trois enquêteurs ont étudié sa déposition et cette jeune fille n'a jamais lu de récit d'anticipation et ne s'occupe pas de soucoupes volantes. La durée de l'observation a été de 12 secondes environ, le ciel était pur, le vent nul, la température très douce. Joëlle Murat était écolière en vacances.

Deuxième cas. — Cinq mois après des événements similaires allaient se reproduire dans la même agglomération. Sylvie Vernis, 10 ans, et sa sœur Patricia, 15 ans, en seront les témoins.

Le 22 décembre 1969, à 19 h 40, elles entendirent des coups frappés sur une tôle, réguliers et semblant provenir du toit de la voiture garée derrière la maison. Patricia, passant dans la chambre de sa mère, alluma la lumière, le bruit s'arrêta instantanément, éteignant la lumière, le bruit recommença. Sa maman, rentrant du travail vers 20 h, ne remarqua rien de suspect, mais constata que le chien Banco, un groendal, était très agité, tremblant, ne tenant plus an place. Elle n'avait jamais vu le chien dans cet état.

Le lendemain 23 décembre 1969, il est 14 heures, Sylvie est seule dans la maison. Elle entend encore le « tic-tac » de la veille. Elle ouvre une petite fenêtre de la cuisine donnant sur le jardin, d'où le bruit semblait provenir.

Elle aperçoit, posée à terre, sur le gravier, une boule lumineuse semblant éclairée de l'intérieur d'une lumière semblable à celle du néon. Sur le dessus de la boule, quatre gros points noirs nets forment les angles d'un carré. La boule d'un diamètre semblable à celui d'une assiette ne reposait pas tout à fait sur le sol, mais semblait planer au-dessus du gravier. Au bruit que fit Sylvie en ouvrant la fenêtre (ou au même moment), la boule s'éleva brusquement et passa derrière la haie de cyprès très fournie, d'une hauteur de 2 mètres, les séparant du voisin, M. Baron. Très apeurée, la petite Sylvie mit son imperméable, car il pleuvait, ferma la maison et vint chercher refuge chez ma fille à qui elle raconta ce qu'elle venait de voir.

Le temps était pluvieux, le ciel était couvert, le vent nul, la température fraîche. L'observation dura 5 secondes. Le tic-tac était semblable à celui du 21 juillet et un léger sifflement fut perçu au départ de l'objet.

L'enquête a été conduite par M. R. Muller, assisté de M. Jully, dentiste à Vallauris.

Leurs commentaires. — La trajectoire de l'objet observé par Sylvie aboutit en ligne droite au massif de rosiers sur lequel cinq mois avant Joëlle et son frère ont aperçu un objet semblable. Nous notons que Banco, le chien, sembla la veille pétrifié en regardant vers un saule de 12 mètres, situé sur le terre-plein face au jardin. Au point de vue géologique il n'existe pas à notre connaissance de failles dans cette région. Le sous-sol abonde en eaux souterraines et un puits existe près de la maison de Sylvie Vernis. Cette dernière ne connaissait pas Joëlle Murat.

N.D.L.R.: Failles: ne sont pas toujours visibles. Cette région est très tourmentée. La carte générale en porte une d'Antibes à Vallauris et plus à l'ouest une autre s'amorce à Fréjus. Il ne semble pas qu'une carte détaillée ait été consultée. Que dire sur ces objets? Leur petitesse est à remarquer. Beaucoup de choses viennent à l'esprit, l'âge des témoins, le comportement des chiens, la similitude des lieux, ces boules exaspérantes. On rage de ne pouvoir saisir d'indices autres que ces témoignages visuels. Que de photos se perdent! Peut-être un engin-mère aura été vu à la même date aux environs, si riches en observations?

Photographie astronomique

par M. MONNERIE (suite)

Parmi les lecteurs de L.D.L.N. certains ont acheté des lunettes, partis d'un légitime enthousiasme et d'une curiosité valable pour les choses du ciel. Cependant beaucoup d'entre eux ont choisi leur instrument un peu à l'aveugle, ce qui est un comble ! se basant sur les dires du vendeur et sur leurs possibilités financières. Après avoir regardé un peu le ciel, les étoiles, la lune, quelques uns ont été déçus par ce qu'ils ont vu. D'autres au contraire ont cherché à bien se servir de leur lunette et se sont renseignés, ont acheté des manuels, etc...

Il y a beaucoup de choses à savoir sur le fonctionnement des lunettes et de leur utilisation rationnelle. J'y reviendrai dans un prochain article. Pour l'instant nous allons continuer les applications photographiques puisque c'est par là que nous avons commencé. Mais d'abord :

QUELQUES DEFINITIONS :

Lorsque je demande à l'heureux possesseur d'un instrument : « Qu'avez-vous comme lunette ? » il me répond quelque chose du genre : « elle est grosse comme ça ! » (bras écartés) ou alors « elle grossit 200 fois, 300 fois ». Voilà l'erreur ! se laisser impressionner par le grossissement. L'impulsion naturelle du débutant est de chercher le grossissement le plus grand Hélas, les forts grossissements sont décevants. Savez-vous que théoriquement on peut grossir autant de fois que l'on veut avec n'importe quel instrument ? Et certains fabricants malhonnêtes ne se privent pas : ils annoncent × 375 pour une petite lunette qui supporte au maximum × 100.

Observer avec un fort grossissement est délicat : image floue, peu lumineuse, champ minuscule, passage rapide de l'objet — il est impossible de suivre un objet en mouvement — essayez avec un avion. Alors qu'une bonne paire de jumelles vous donne en-

tière satisfaction.

Ces quelques propos contre le grossissement en auront désorienté certains. Alors, me diront-ils, à quoi sert ma lunette? Ne vous désolez pas, elle peut beaucoup mais il faut déjà bien la connaître.

Une lunette se définit TOUJOURS par le diamètre libre de l'obectif exprimé en mm. C'est lui qui détermine la clarté (exactement comme pour l'appareil photographique; voir le premier article), le pouvoir séparateur (idem) et les grossissements utiles. On à intérêt à posséder l'objectif le plus grand possible. A grossissement égal, l'image sera bien supérieure et plus confortable à regarder.

EN PRATIQUE les amateurs s'orientent vers les

lunettes et télescopes suivants :

minimum : Ø 50-60 mm : avec lesquels on peut déjà voir utilement.

moyen: Ø 75-80 mm; bonne lunette d'amateur.

confortable: Ø 95-110 mm; amateur très sérieux. excellent: Ø 150-200 mm; permet des travaux importants.

supérieur : Ø 250-300 mm : véritable observatoire

privé d'exploitation difficile,

Votre lunette fait partie d'une de ces catégories, si elle est plus petite (longue-vue) elle ne vous rendra que peu de services, mais on peut l'aménager pour certaines observations précises. Si vous n'avez rien acheté encore, il vaut mieux pour vous attendre quelques conseils, ou acheter une bonne paire de jumelles prismatiques plutôt qu'une petite longue-vue de 30 ou 40 mm, encombrante, au champ peu lumineux, trop petit, et que vous pointerez difficilement, car n'oubliez pas que nous voulons voir des objets fugitifs : les M.O.C.

Le deuxième chiffre à connaître de notre lunette est sa **longueur focale**. Pour des raisons d'optique cette longueur est environ quinze fois la dimension du diamètre de l'objectif. Par exemple : Ø 50 mm — F = 750 mm. On dit que le rapport F/D = 15. Les objectifs par trop éloignés de ce chiffre ne sont pas forcément mauvais, mais il faut s'en méfier (occasion).

Un F/D trop grand perd de la luminosité. Un F/D trop petit gagne en lumière, et de ce fait est intéressant pour chercher les objets faibles, mais les grossissements possibles seront petits, sauf si la qualité de l'objectif est très bonne. En principe si on dispose

de cet instrument on peut en faire une lunette à grand champ avec un faible grossissement pour la recherche des objets faibles. Pour les télescopes le rapport est beaucoup plus petit F/D = 6 à 10.

Mais revenons à la photographie. Les applications de votre lunette sont vastes en ce domaine, assez délicates, mais très à la portée d'un amateur : télé-objectif pour les M.O.C., soleil, lune, planètes pour les plus grandes.

(Suite au prochain numéro).

Participez efficacement à la recherche sur les O.V.N.I. Inscrivez-vous au réseau de sur-veillance du ciel RESUFO. Renseignements sur simple lettre à M. Monnerie, 8, passage des Entrepreneurs. 75 - Paris (15*).

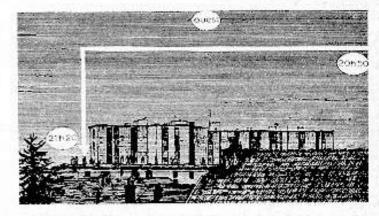
25 DOUBS

BESANÇON

16-1-69 - de 20 h 50 à 21 h 20 F. oui

M. et Mme Mouquin, 60 ans, retraité et leur fille Annie, 23 ans, institutrice, passaient leur soirée chez eux à Besançon dans une pièce du rez-de-chaussée dont la fenêtre, aux volets ouverts, donne sur l'ouest.

Vers 20 h 50, leur attention fut attirée par un scintillement lumineux apparu dans le ciel. S'approchant de la fenêtre, ils aperçurent une sorte de grosse étoile qui leur sembla s'être allumée brusquement dans le ciel peu nuageux. Le cliamètre apparent était au moins égal à celui de Vénus et le scintillement très fortement accentué. Cette étoile s'était manifestée à leur yeux au nord-ouest à une hauteur qu'ils ont estimé à 30 ou 40° au-dessus de l'horizon. Cette « étoile » ne leur aurait pas parue trop bizarre si elle ne s'était pas déplacée. Venue de leur droite, elle sembla parcourir une trajectoire horizontale, passant au-dessus d'un grand immeuble, dans un déplacement relativement assez lent, se dirigeant vers le sud.



Parvenu à la verticale de l'angle sud de l'immeuble (en direction) après un déplacement angulaire de 20° environ, l'objet modifia brusquement sa direction et sa nouvelle trajectoire à 90° en apparence de la première se profila le long du mur vertical de cet immeuble. Durant cette phase le clignotement n'était plus continu et s'interrompait régulièrement. Il continua sa descente, il disparut aux regards, caché par les toitures des maisons et ne réapparut plus.

Nota : la photo a été prise du premier étage et déforme la perspective des toitures,

(Enquête de M. Tyrode).

Peut-être, croyons-nous, y a-t-il eu un atterrissage quelque part dans le bois de Franois, déjà cité (LDLN n° 100), en direction de l'observatoire. Nous publierons prochainement une rétrospective en forme de plan de ces nombreuses observations du polygone Avanne - Besançon - Chevroz - Audeux - Vaux-les-Prés - Avanne, Nous avons noté (LDLN n° 101) que Chevroz ast situé sur Bavic et Audeux en est à 2 km au sud-est.

18 décembre 1968, à 8 h 40 du matin.

BESANÇON BLIZ. 68.



Mme Gisèle Gyss, 24 ans, et Mlle Françoise Vullemin, 21 ans, circulant en voiture, venaient d'arriver au rond-point du boulevard nord de la benlieue ouest de Besançon pour prendre la N. 67 en direction de Gray. Il était 8 h 40 quand elles aperçurent en face d'elles une grosse boule de feu dans le cial. De l'endroit où elles se trouvaient cette boule leur apparut au dessus de l'usine d'horlogerie Kelton. Le jour était lavé, aucun astre dans le ciel, la lune se lève à 7 h 27 (mais la N. L. est le 19). L'objet se présentait sous la forme d'un disque d'un diamètre égal à la moitié de celui de la lune. D'un blanc brillant, sa lumière scintillait fortement. Au début de l'observation Il se trouvait à une dizaine de degrés de haut et paraissait immobile.

L'observation dura à peine 45 secondes mais les témoins avaient eu le temps de s'arrêter pour mieux observer ce phénomène qui les intriguait. Cet objet leur avait apparu brusquement dans le ciel qu'elles avaient en face d'elles, et soudain, après les 45 secondes, l'objet s'éleva verticalement à une allure vertigineuse et sa luminosité disparut. Il devint totalement invisible et les témoins, qui restèrent en observation quelques minutes, ne surent jamais ce qu'il

était devenu.

Elles me déclarèrent avait été très impressionnées. (Recueilli par M. Tyrode, montage croquis sur ses documents photos).

INDOCHINE

L'observation a eu lieu fin septembre 1952 à 22 heures au camp d'Instruction des Services spéciaux de l'Armée, situé à proximité immédiate, derrière la montagne du Cap Saint-Jacques (Est de Saïgon).

Ca soir-là nous étions une dizaine au moins de

sous-officiers instructeurs et stegiaires à boire de la bière au dehors, à discuter de choses et d'autres. A un moment donné un des Cambodgiens qui était avec nous s'exclama : Tiens c'est curieux l'il y a deux lunes maintenant l'. Nous levâmes nos regards vers le ciel, regardâmes la lune, la vraie, avec ses mers sombres, pratiquement au zénith. Mais alors qu'était cette « fausse lune » Là-bas, au large, juste un peu au-dessus de la mer et à laquelle nous n'avions pas prêté attention, croyant que c'était la vraie?

C'était un disque jaune comme la lune, immobile comme élle et du même diamètre apparent. Mais il nous parut alors bien lisse. Dans ce paysage calme et serein — malgré la guerre — nous n'entendions aucun bruit, aucune lueur, aucune flamme, rien d'insolite autour de ce disque. Le ciel était vraiment clair, on se serait cru en plein jour, la visibilité était donc excellente et se prêtait admirablement bien à une observation.

Abasourdis, nous observames ce disque pendant de nombreuses minutes, et la conversation alla bon train sur ce qu'il pouvait bien être. Brusquement, il bascula dans des mouvements de bas en haut et de haut en bas, rapides et accentués suffisamment pour que nous puissions voir sur le bord, au-dessus, ce qui à pramière vue samblait comme une espèce de coupole, ou un renflement rond, apparemment centré. Puis l'engin — car c'était sans aucun doute un engin — démarra dans un départ foudroyant et traversa le ciel à une vitesse fantastique en direction du sud. Durant ces 2 ou 3 secondes il ne basculait plus et présentait toute sa face circulaire.

Quelqu'un cria « c'est une soucoupe volante ».

Cela ne fit aucun doute pour personne même pour ceux qui n'y croyaient pas avant. Car, tous brevetés parachutistes, et certains d'entre nous brevetés moniteurs, avions l'habitude des engins pour être certains que ce que nous venions de voir ne ressemblait à rien de connu de nous. Paut-être que s'il avait volé à une vitesse normale, même plus vite, nous aurions pu penser que c'était un nouveau modèle volant américain ou russe, mais à la vitasse qui avait été la sienne c'était impossible : aucun être vivant terrestre n'aurait pu supporter son accélération brutale, aucun matériau n'aurait pu supporter la charge écrasante que cela supposait.

Les hommes qui portaient témoignage n'étalent ni des poètes, ni des réveurs, ni des illuminés car ils n'auraient jamais été sélectionnés pour les services spéciaux. C'étalent des hommes aux nerfs solides, au sang-froid connu, la plupart très aguerris, à qui il ne fallait pes raconter des histoires. Plusieurs ont déclaré qu'avant cette observation ils ne croyaient pas aux soucoupes, mais que maintenant ils étalent prêts à se faire hâcher sur place plutôt que d'admettre qu'ils avaient eu des visions.

C'est ainsi que cette observation peut être jugée comme valable.

(Récit et observation de M. J. Cresson).

67 RHIN (BAS) a Strasbourg

ITTENHEIM

★ 15 août 1968, 23 h - 23 h 10. F - oui

Depuis ma terrasse, orientée ouest, j'aperçu un objet lumineux qui n'avait rien d'une étoile, venant du sud, de la direction du mont Saint-Odile, se dirigeant vers le nord. Il se déplaçait curieusement vers le bas, en avant, en arrière, parfois immobile, en

continuant sa progression vers le nord. Il paraissait rond, avec une lumière alternante, couleur prisme. Il était au départ nettement orienté du sud au nord. Par la suite il s'est éloigné vers l'ouest. Il devait avoir un diamètre de 6 m à 7 m 50. L'observation a duré 12 minutes environ.

(observation de M. Marchand).

Commentaires de M. Fontanië. — L'objet a été également aperçu au mont Saint-Odile, Obernai, Wasselonne. La base A. R. 124 n'a rien détecté au radar et cependant l'objet est resté plusieurs heures dans un rayon de 30 km approximativement. Il y a de nombreuses failles géologiques dans ce secteur. Trajet approximatif : St-Odile, Obernai, Marlenkeim, Wasselonne vers Sarrebourg.

M. Fontanié et bien d'autres voudront bien nous excuser du retard apporté à leurs transmissions, faute de place hélas. Nous ne cessons d'y penser, c'est pour

nous un véritable casse-tête.

44 - LOIRE ATLANTIQUE, a. Nantes, c. Bouaye.

22 Septembre 1969, 20 heures,

REZE

F

Lu sur « Presse Océan » du 4-9-69 : « ...Les émissions de télévision ont été perturbées pendant quelques secondes. Au même moment, un habitant de la cité du château de Rezé a vu passer dans le ciel une boule verte... ».

Cette information nous a été signalée par MM. Abin et Marin. Ce dernier, de Rezé, a essayé en vain d'obtenir des renseignements plus précis. Il nous signale à 30 km au S.E., à Gétigné, une usine traitant le minerai d'uranium. Entre elle et Rezé et à 15 km se situe l'antenne de télévision desservant la région, à 7 km au S.O. un aéroport, à 6 km à l'ouest l'usine thermique de Cheviré de l'E.D.F. Celle-ci, écrit M. Abin (dixit journaux) répand des poussières granuleuses qui oxydent les peintures des voitures jusqu'à la tôlerie.

(Communiqué de MM. Abin et Marin).

BELGIQUE

HOLLOGNE-AUX-PIERRES (suite)

(9 octobre 1969)

(voir Contact 103 bis)

Remise à un prochain numéro,

Nous poursuivrons par l'étude critique des éléments recueillis et la conclusion des anquêteurs. Nous informons les lecteurs que le texte intégral de cette enquête peut être obtenu auprès des L.A.E.T., dépt O.V.N.I. contre la somme de 5 F.F. à verser par mandat-poste à M. Bazzani - L.A.E.T./O.V.N.I. - Rue de l'Yser, 38 - B - 4 300, Ans (Belgique).

63 - PUY-DE-DOME

RIOM

25 Janvier 1970, 19 h 42.

Mile C. L., 18 ans, étudiante en lettres à la Faculté de Clermont, aperçoit à 45" au sud (disparition à 30") trois disques lumineux se déplaçant régulièrement sur une trajectoire N.S.

Ils étaient disposés en triangle sensiblement équilatéral, et étaient d'une couleur orange assez vif. L'intérieur du triangle était de couleur orange plus pâle que les disques, unie, se dégradant progressivement à l'extérieur pour former une auréole autour des trois disques.

Le triangle était disposé pointe en bas, le disque supérieur gauche était légèrement plus bas que l'autre. Le diamètre de l'ensemble était de 2 à 3 cm à bout de bras. Celui des disques 1/6 de l'ensemble,

légèrement inférieur à la plaine lune.

Le disque supérieur gauche a commencé à cli-gnoter sans jamais « s'éteindre » tout à fait. Cele ressemblait à une pulsation d'intensité au rythme de une par seconde. Au bout d'un temps indéterminé, cette « boule » devient totalement invisible. Seules sont visibles celle du bas et celle du haut, à droite. L'auréole n'est pas modifiée, ni en étendue, ni en intensité. 5 secondes après la disparition de la boule supérieure gauche, celle de droite disparaît à son tour sans avoir pulsé, tout aussi soudainement que la première : auréole toujours sans changement. Le déplacement lent vers le sud continue. Puis le témoin constate la disparition soudaine de la troisième boule, celle du bas. L'auréole prange pâle persiste toujours, identique à elle-même, poursuivant sa route vers le sud, puis disparaît totalement brusquement. Réapparition globale disque at auréole de même dimension qu'au début. Cette réapparition ne dure que quelques secondes, puis tout disparaît à nouveau brutalament. Mile C. L. observe le ciel encore quelques instants mais le phénomène ne se manifeste plus. Par contre, elle observe le passage d'un avion dont elle distingue nettement les feux, leur clignotement. la teinte rouge vif de l'un d'eux, ce qui lui permet d'être sûre de la teinte grange du phénomène.

Pendant l'observation elle a perçu un ronronnement, comparable à celui d'un avion éloigné, dont elle ne peut absolument pas préciser s'il était en rapport avec son observation. Aucune structure reliant les « boules » n'a été aperçue par le témoin. L'observation a duré de 2 minutes 1/2 à 3 minutes.

Le lendemain, par rapport aux lumières situées sur les flancs d'une colline, à 4 km environ, Mlle C. L. a estimé que le phénomène se situait nettement plus proche,

(Enquête de M. Gaille).

N.D.L.R.: Nous soulignons cette observation remarquable. Depuis le « triangle à boules » du 27 avril 1967, observé par M. Luger, de Lille (Contact 93 bis-94 bis), le triangle est entré dans la nomenclature des M.O.C. par de nombreux autres cas. Les plus récents sont ceux du 9-8-69 à Arinthod, et à St-Jean-d'Etreux, même date (Contact 102 bis).

41 - LOIR-ET-CHER

CHAMBORD

ar. Blois - c. Bracleux

* 1" Septembre 1969, 21 h 40.

Jétais à Malives, à 3 km de Chambord, où j'observais le ciel avec une lunette Véga grossissement 30. A 21 h 40 j'aperçus trois traits lumineux se déplaçant nord-sud. Braquant ma lunette sur le premier je vis une forme de soucoupe volante bleu clair un peu pâle avançant plus vite qu'un avion. Les trois traits disparurent à l'horizon. Ne voyant plus rien nous décidons, une dame de 45 ans, mon copain et moi, de partir. Mais les traits reparurent en sans inverse mais ils n'étaient plus que deux. Ils firent cinq fois le va-et-vient nord-sud et sud-nord.

14-15-16 Janvier 1970.

14-1-1970 à 6 h 39 : Deux objets passèrent de

sud en nord. Le premier était jaune orangé, le deuxième d'un jaune vif tirent sur le blanc, tellement éblouissant que je ne pu le regarder à l'œil nu.

15-1-1970 à 6 h 45 : Un objet traversa le ciel de

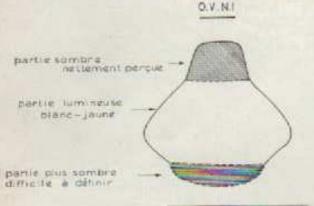
sud-est à nord-ouest.

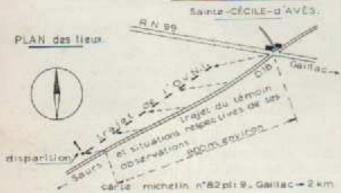
16-1-1970 à 6 h 49 : Deux objets se sont croisés le premier sur une trajectoire sud-nord, le deuxième sur une trajectoire nord-sud.

Observations de M. Rechaussat.

ANCIENNE, MAIS INTERESSANTE OBSERVATION

Enquête de MM. A. Lourenço et C. Heilles





Le fait dont il est question remonte à 1953 ou 1954, le témoin ne peut préciser l'année, entre le 25 juillet et le 5 août. Il s'agit de M. André Couminal alors exploitant agricole à Sainte-Cécile-d'Avés, un hameau situé à 3 km de Gaillac dans le Tarn. Aujourd'hui, âgé de 61 ans, il demeure à Gaillac avec sa famille.

Un matin vers 5 h 30 il se rend en automobile à Saurs, village à 3 km de Sainte-Cécile-d'Avés, Le temps est clair, le jour se lève. Dès la sortie du hameau, il aparçoit dans le ciel (pas très haut, et à environ 300 m) un objet insolite dont une partie est lumineuse. Poursuivant sa route, il s'aparçoit que l'objet se déplace sur une trajectoire nord-est sudquest voisine de son trajet à une vitesse assez lente légèrement inférieure à la sienne qui est de 50-60 km/h. L'altitude de l'objet est difficile à évaluer, il n'est pas très haut, sa trajectoire est droite et régullère. Le témoin est frappé par la nature insolite de l'abjet, et il se rend compte qu'il s'agit de quelque chose d'anormal, qu'il n'a jamais vu. La voiture se rapproche sensiblement de l'engin, et après avoir parcouru quelques centaines de mètres, il compare se taille apparente à celle d'une pièce de 5 centimes qui aurait été placée sur le pare-brise.

Ayant parcouru 800 m M. Couminal a l'impression que l'objet va traverser sa route, devant lui, lorsque brusquement celui-ci se déporte sur la droite en une fulgurante accélération et disparaît, soudainement, « comme une lumière qui s'étaint ». Il disparaît vers le nord-ouest après avoir pu être observé une minute environ. Le témoin ne l'a pas revu, n'a entendu aucun bruit, n'a rien ressenti, n'a pas constaté d'anomalle sur sa voiture phares allumés, ni sur sa montre.

L'objet (voir croquis).

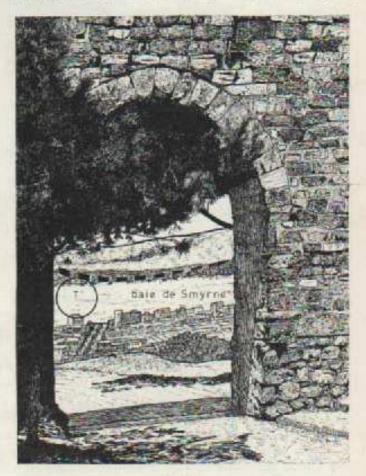
Sa taille est difficile à évaluer : sous un angle de 17 mm à 0,50 m se situant à 200 m il aurait 6,80 m ± qui est la dimension classique de ces objets.

La partie centrale était d'une luminosité intense, blanc-jaune, non éblouissante, comparable à celle d'un tube de néon. Cette lumière se diffusait vers le haut, ce qui lui a permis de distinguer la partie supérieure non éclairée, mais pas vers le bas. Ceci l'a gêné pour en distinguer la forme inférieure avec précision. Dans se partie visible l'engin avait un contour net sans halo. Il ne comportait ni hublot, ni projecteur, ni feux de position, et n'e pas changé de forme ni de couleur pendant la durée de l'observation, aucun mouvement particulier n'e été constaté.

M. Couminal s'étonne encore d'avoir été l'unique témoin de ce phénomène resté mystérieux pour lui. N.D.L.R. — Combien de faits gisent ignorés qui attendent l'enquêteur?

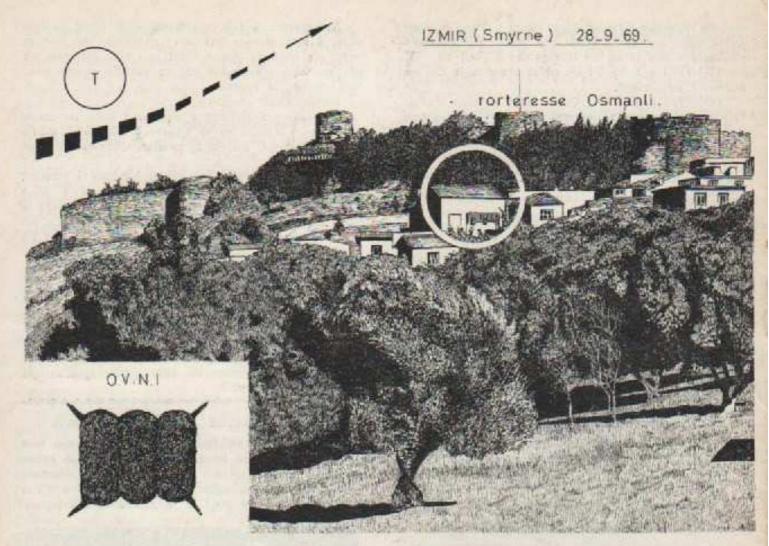
DANS LE CIEL DE SMYRNE - TURQUIE

Le 28 ou 29 septembre 1969, par un ciel très pur, un très beau temps, quelques instants avant le coucher du soleil sur le baie, depuis la terrasse d'un café sur les hauteurs dominant Smyrne et sa baie, face à la mer au N.O., encadrée de montagnes.



RECIT

Je me trouvais avec un ami à la terrasse d'un café, d'où nous regardions le coucher du soleil, non loin de la vieille forteresse Osmanli, qui couronne l'une des montagnes surplombant la baie.



Soudain, nous vimes la baie survolée par un objet noir, absolument silencieux, qui venait d'au-dessus la mer, de l'ouest, juste à droite des montagnes situées à notre gauche. Sa course de gauche à droite (vers le N.E.) n'était pas très rapide; vitesse d'un petit avion à hélice; la trajectoire n'était pas rectiligne, mais incurvée vers le haut, puis redescendante ensuite, jusqu'à ce que l'objet alt disparu derrière les montagnes situées à droite.

Mon ami ne prête qu'une attention distraite à l'objet, mais ce ne fut pas le cas ni de moi-même, ni des consommateurs et des garçons de café qui se montraient l'objet de l'un à l'autre et paraissaient très émus. Mon ignorance de la langue turque m'empêcha d'échanger mes impressions avec les nombreux spectateurs de ce phénomène.

L'objet faisait penser à une monstrueuse chauvesouris dont les pattes et les ailes auraient été repliées. Il était noir mat, sans aucun reflet métallique latéral dû au soleil, comme s'il était de cuir. De forme à peu près cubique, il avait des sortes de tiges ou de cornes à ses quatre coins. Il ne ressembialt à rien de ce que je connaisse. Ce n'était pas un oiseau, trop gros par rapport au paysage, et sans ailes. Sa trajectoire régulière et curviligne n'était pas celle de quelque objet terrestre qui eut été poussé irrégulièrement par le vent.

Il est évident que cette brève apparition parut aux Turcs, cependant lents à s'émouvoir, aussi fantestique qu'à moi.

(Observation de Mme Simone E...).

Mme Evin, par la suite, nous précisa ses impressions : « horribles, écrit-elle, et pourtant je ne manque pas de courage. Cet objet étrange m'a effrayée, me donnant une sensation de malaise. Non seulement il était noir et étrange de forme, mais il irradialt comme une sansation de maléfices. Les Turcs, très sensitifs, paraissalent aussi très effrayés ».

Cerclé de blanc, sous la forteresse Osmendi, le nieu de l'observation, en T la trajectoire de l'engin. La porte est celle du château et la trajectoire indiquée est celle qu'auraient vu les témoins s'ils s'étaient trouvés dans l'embrasure de cette porte.

Merci à Mme Evin des magnifiques cartes postales d'Izmir, ainsi qu'à M. Ergün Arikdal, enquêteur L.D. L.N. à Istambul qui nous a aidé de son mieux, et grâce auxquels nous avons goûté la beauté et le charme de cette ville au long et lourd passé.

N.D.L.R.: Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire un rapprochement entre les impressions qu'a ressenti Mme Evin: sensation de malaise et de ma-léfice, et les séismes qui viennent d'endeuiller des régions proches de Smyrne. Nous avions à l'époque relevé ces impressions sans plus, pour leur publication toutefois. Elles prennent aujourd'hui un singulier relief, imprévu pour nous. Mme Evin est une sensitive, elle nous en a fourni d'autres preuves, et cette coïncidence nous déconcerte une fois de plus.

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - Nº d'inscription Commission paritaire, 35.385 Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne, Dépôt légal 2° trimestre 1970, N.M.P.P.